

0350965J
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE LE LANDRY
29 AVENUE DE CORK
35207 RENNES CEDEX 2
Tel : 0299506626

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : répartition des crédits pédagogiques

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la répartition des crédits pédagogiques

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Répartition des Crédits Pédagogiques Globalisés au titre de l'année 2023 et pour un montant de 1 236 €
Répartition des 1 236€ de la manière suivante :

- 946.80 € pour les droits à copies
- 289.20 € pour les carnets de correspondances

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0